

CODE DE CONDUITE

Le reflet des valeurs de PALFINGER.
Des principes clairs et directs pour les
actions professionnelles au quotidien.

SOMMAIRE

- 4** Respect des dispositions légales
- 6** Normes du code
- 7** Droits humains et Conditions de travail
- 10** Éthique des affaires
- 13** Normes environnementales
- 14** Signalement des comportements répréhensibles
- 15** Domaine de validité
- 16** Guide rapide

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers collègues,

Nous avons pour ambition de promouvoir un environnement de travail déterminé par le respect, l'intégrité et l'équité. Le présent code de conduite énonce les règles et principes fondamentaux destinés à nous guider dans la réalisation de ce dessein jour après jour. Il définit les normes éthiques qui s'appliquent à nos activités quotidiennes. Notre objectif est de promouvoir une culture d'entreprise dans laquelle chacun et chacune puisse développer son plein potentiel et où la diversité et l'inclusion soient valorisées.

Nous savons en effet que la réussite de notre entreprise ne dépend pas seulement d'indices financiers, mais aussi de nos relations avec nos partenaires et de notre responsabilité sociale. C'est pour cette raison qu'il est strictement obligatoire de respecter nos règles et principes fondamentaux dans le travail quotidien.

Ensemble, nous veillons ainsi à ce que PALFINGER réussisse dans tous les domaines et apporte une contribution positive et durable à la société.

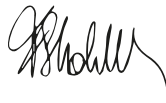
Le conseil d'administration



Andreas Klauser
PDG



Maria Koller
CHRO



Felix Strohbichler
CFO



Alexander Susaneck
COO



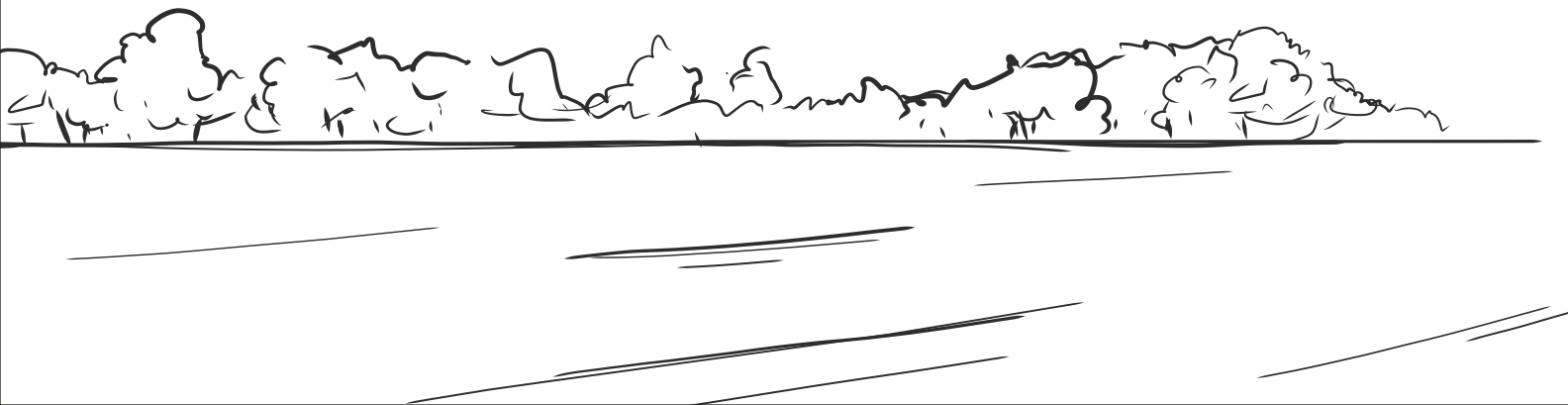
RESPECT DES DISPOSITIONS LÉGALES

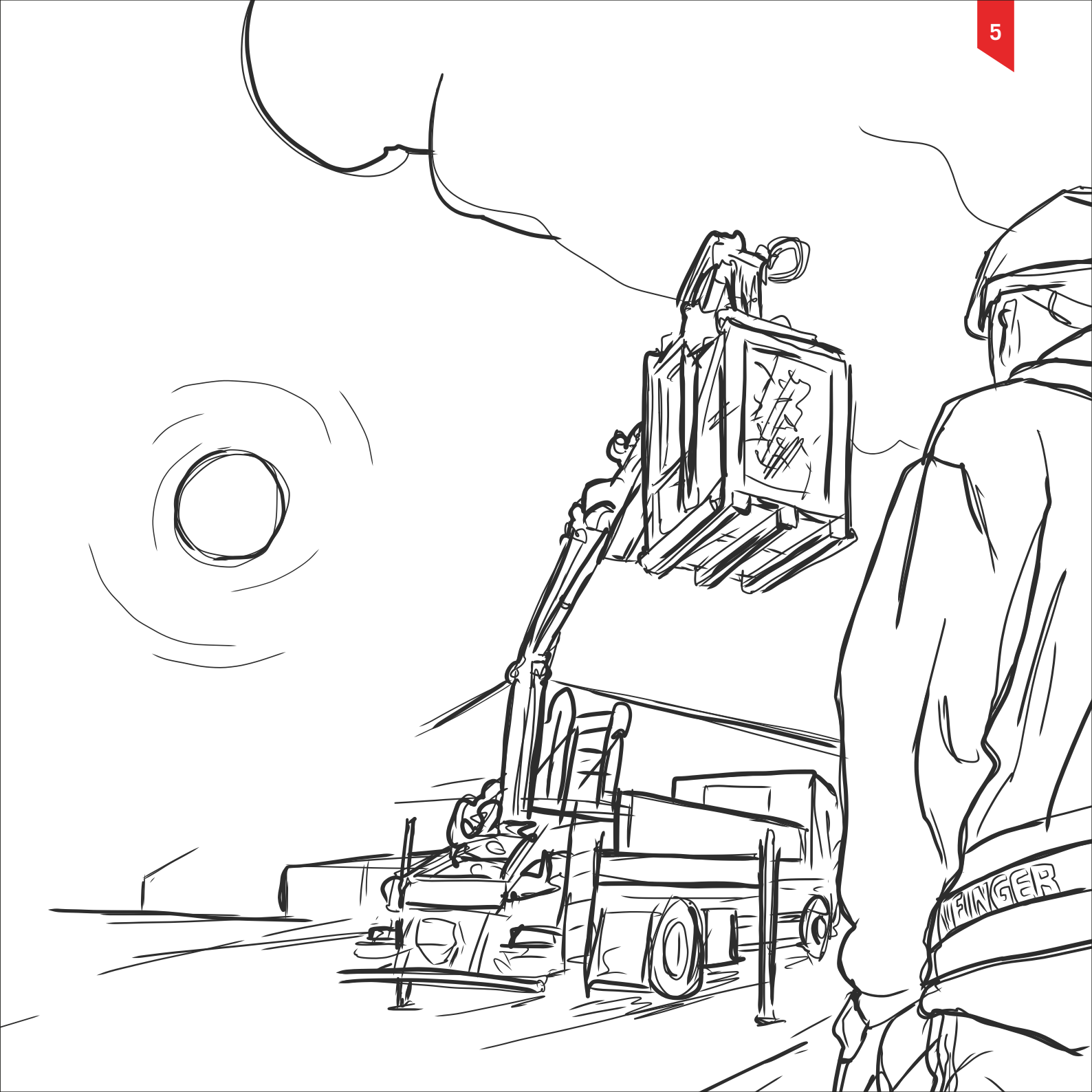
Tout le monde doit respecter la loi.

Cela signifie que nous devons agir honnêtement et en totale conformité avec les dispositions légales et les normes éthiques. Par les règles et les principes de notre code de conduite, nous formulons activement les directives fondamentales et obligatoires auxquelles sera soumis notre comportement. C'est ainsi que nous

répondons à nos obligations particulières en tant qu'entreprise agissant au niveau mondial et que nous créons les bases d'un avenir prospère et durable. Les infractions aux lois et au code de conduite seront sanctionnées et pourront entraîner des conséquences pénales.

En tant que collaborateur(trice)s, nous nous comportons de manière intègre et conformément à toutes les lois en vigueur. C'est dans ce but que nous avons mis en place chez PALFINGER des mesures et des processus, tels que des formations ciblées, afin de garantir le respect des exigences légales en vigueur.





NORMES DU CODE



DROITS HUMAINS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos produits et services reposent sur l'engagement de nombreuses personnes. Notre réussite dépend de collaborateur(trice)s en bonne santé et traités équitablement. C'est pourquoi nous protégeons leurs droits et suivons les principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'Organisation internationale du travail.

Interdiction de l'esclavage et de la traite des êtres humains

La traite des êtres humains et l'esclavage sont illégaux. Nous poursuivrons sans délai toute information nous parvenant sur de telles pratiques en nous assurant qu'il y soit mis fin immédiatement. Nous veillerons à ce que les collaborateur(trice)s comme les partenaires commerciaux n'encouragent ni ne soutiennent, directement ou indirectement, ces crimes.

Interdiction du travail des enfants

Le travail des enfants est strictement interdit. Nous respectons les conventions de l'Organisation internationale du Travail concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi. Cette limite d'âge garantit aux enfants et aux adolescents leur plein développement physique et mental.

Libre choix de l'emploi

Le travail forcé ou obligatoire est illégal. Chez PALFINGER, les collaborateur(trice)s peuvent mettre fin à leur contrat de travail à tout moment à condition qu'ils commuient leur préavis dans un délai raisonnable. Nous ne prélevons pas de cartes d'identité, de passeports ou de permis de travail comme condition préalable à un emploi.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont pour nous une priorité absolue. Nous promouvons la santé et la sécurité sur le lieu de travail et travaillons ensemble à leur amélioration continue. Nous formons nos collaborateur(trice)s et les encourageons à signaler les situations dangereuses sans crainte de représailles. Nous offrons à toutes et tous les collaborateur(trice)s un accès aux soins de santé au travail. La direction est responsable de la santé et de la sécurité des collaborateur(trice)s dans son domaine de responsabilité.

“

Derrière toutes les étapes que nous avons franchies, il y a les individus qui donnent le meilleur d'eux-mêmes jour après jour. Leur santé et leur sécurité seront toujours notre priorité absolue.”

*Andreas Klauser
PDG*

Toutes les fois que la législation nationale ne garantit pas suffisamment la santé et la sécurité des conditions de travail, PALFINGER mettra en place des normes de santé et de sécurité supplémentaires au sein de l'entreprise, y compris des programmes de santé volontaires.

Interdiction d'armes, d'alcool et de drogues

Nous résolvons les conflits de manière pacifique et non violente. Les armes sont strictement interdites sur le lieu de travail. La consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail est également interdite, sauf exceptions en cas de nécessité médicale.

Liberté d'association

Nous encourageons la franchise dans la communication entre les collaborateur(trice)s et la direction de l'entreprise concernant les conditions de travail, sans crainte de conséquences négatives. Toutes et tous les collaborateur(trice)s ont le droit d'adhérer à des syndicats ou à d'autres associations ou d'en créer. Ceci est lié à la liberté de négociation collective.

Protection contre la discrimination, le harcèlement moral, le harcèlement sexuel

Pour nous, la diversité est une force. Par conséquent, nous ne tolérons aucune discrimination, harcèlement moral ou sexuel fondés sur l'origine ethnique ou sociale, l'ascendance nationale, la couleur de

peau, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, l'orientation politique, l'appartenance à des associations légales ou toute autre caractéristique personnelle. Nous appliquons l'égalité des chances et l'égalité de traitement : tout le monde a droit à un environnement de travail sûr et respectueux.

Respect du temps de travail et du salaire minimum

Nous garantissons des conditions de travail équitables, respectons la législation

sur le temps de travail et veillons à ce que les rémunérations des salariés ne soient pas inférieures au salaire minimum légal. Cela inclut également la rémunération appropriée des heures supplémentaires et l'octroi de pauses et de congés conformément aux accords.

“

Chez PALFINGER, la diversité n'est pas seulement une force, mais aussi une source d'innovation et de créativité. Des perspectives et des origines différentes enrichissent notre culture d'entreprise en contribuant à notre réussite.”

*Maria Koller
CHRO*



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Nous prenons nos décisions en tenant compte de la responsabilité sociale et de la durabilité. Cela signifie que nous prenons en considération non seulement les facteurs économiques, mais aussi l'impact social et éthique de nos décisions. Nous apportons des contributions positives à notre communauté et créons de la valeur à long terme.

Lutte contre la corruption

Nous ne tolérons aucune forme de corruption. De même, toute forme de commission occulte versée en contrepartie d'une transaction souhaitée est strictement interdite chez PALFINGER.

Les collaborateurs(trice)s de PALFINGER sont uniquement autorisés à offrir ou à accepter des cadeaux de faible valeur. Tout cadeau sous forme d'argent, de bons d'achat ou tout cadeau enfreignant les lois ou des valeurs morales sont absolument interdits. Nous n'acceptons aucune forme de corruption dans le cadre de laquelle des collaborateurs(trice)s offrent ou acceptent des cadeaux dans le but d'un acte illicite.

Criminalité économique

Chez PALFINGER, nous misons sur l'intégrité et la transparence. La fraude et les fausses déclarations délibérées sont contraires à nos valeurs et donc strictement interdites. Cela comprend la manipulation d'informations et l'abus de positions et de ressources.

Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts potentiels doivent être signalés sans délai. En font partie par

exemple des relations personnelles avec des candidats à des postes ou des partenaires commerciaux. Il est inadmissible de privilégier des intérêts personnels sur ceux de l'entreprise. Nous évitons les situations pouvant conduire à de tels conflits.

Interdiction de la publicité pour les partis politiques

Nous nous engageons à respecter la neutralité politique et à préserver un environnement de travail professionnel. Toute forme de publicité pour des partis politiques est strictement interdite au sein de PALFINGER, qu'il s'agisse de presse écrite, de radio, de médias sociaux ou d'autres canaux.

Sponsoring et dons

Nos activités de sponsoring et de mécénat sont soigneusement sélectionnées. Elles sont transparentes, apolitiques et ne doivent pas être en contradiction avec nos normes éthiques.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Nous empêchons toute forme de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Toute action contribuant directement ou indirectement à de telles infractions est strictement interdite.

Protection des données

La protection des données à caractère personnel est pour nous d'une importance capitale. Nous traitons ces informations de manière confidentielle et respectons les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Nos mesures de sécurité protègent contre les accès non autorisés, les abus ou les pertes.

Intelligence artificielle

Nous utilisons l'intelligence artificielle de manière responsable en vue d'obtenir un impact social positif. Ce faisant, nous adoptons une approche centrée sur l'humain et sur l'équité en matière de propriété intellectuelle et de droits technologiques. Toute forme d'utilisation abusive de l'IA est interdite.

Protection des

informations confidentielles

Nous protégeons nos secrets et informations commerciaux. Pour nous, le développement technique et le savoir-faire qui lui est associé sont d'une importance capi-

“

La réussite économique est importante, mais pas à n'importe quel prix. Notre engagement en faveur d'un comportement juridiquement et éthiquement irréprochable nous guide et nous accompagne sur le chemin qui nous mène vers l'avenir.”

Felix Strohbiehler
CFO

tale. Toute transmission ou utilisation non autorisée est interdite. Toutes les mesures prescrites pour protéger les secrets commerciaux et autres informations commerciales doivent être strictement respectées.

Protection de la propriété intellectuelle

Nous accordons une grande importance à la propriété intellectuelle. Nous respectons et protégeons les droits d'auteur, les marques, les brevets et empêchons leur utilisation ou leur transmission illégales. En fonction partie le plagiat ou le vol de droits de propriété intellectuelle.

Droit de la concurrence et des cartels

Nous agissons de manière transparente et équitable dans le cadre de la concurrence. Les accords ou ententes restrictifs de concurrence ainsi que l'échange d'informations anticoncurrentielles sont interdits.

Conformité des produits

Nous nous engageons à ce que nos produits répondent à des normes de qualité et de sécurité élevées et soient conformes à toutes les réglementations nationales et internationales. Nous attachons la plus grande importance au respect de toutes les réglementations, normes et certifica-

tions pertinentes en matière de développement, de fabrication et de distribution.

Règlementation sur l'exportation et sanctions

En tant qu'entreprise active au niveau mondial, PALFINGER est soumise à différentes réglementations en matière d'exportation et doit respecter les régimes de sanction en vigueur. Dans la conduite de nos activités commerciales, nous tenons compte de ces règles et assurons la transparence de nos relations avec les partenaires commerciaux y étant impliqués.

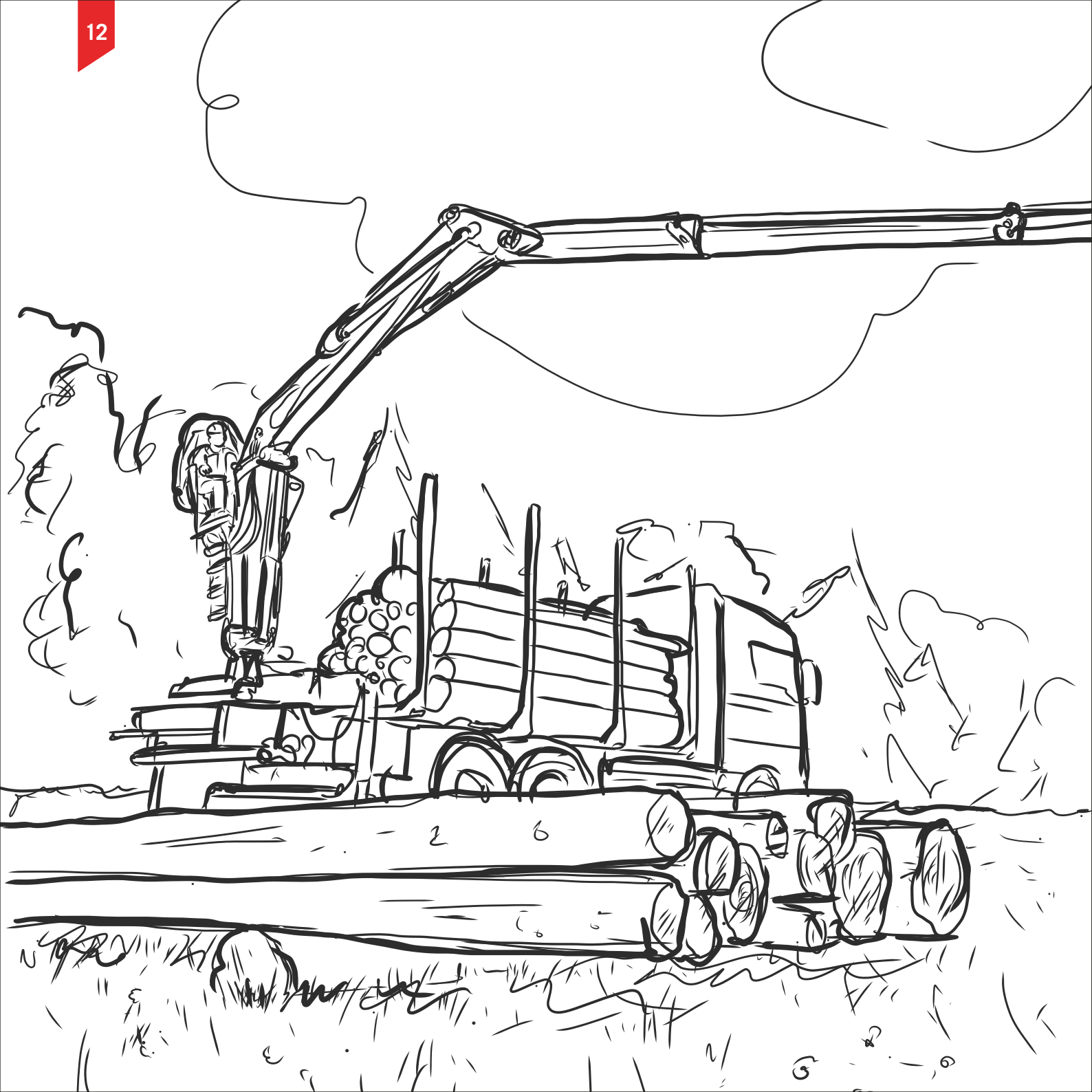
Protection de propriété de l'entreprise

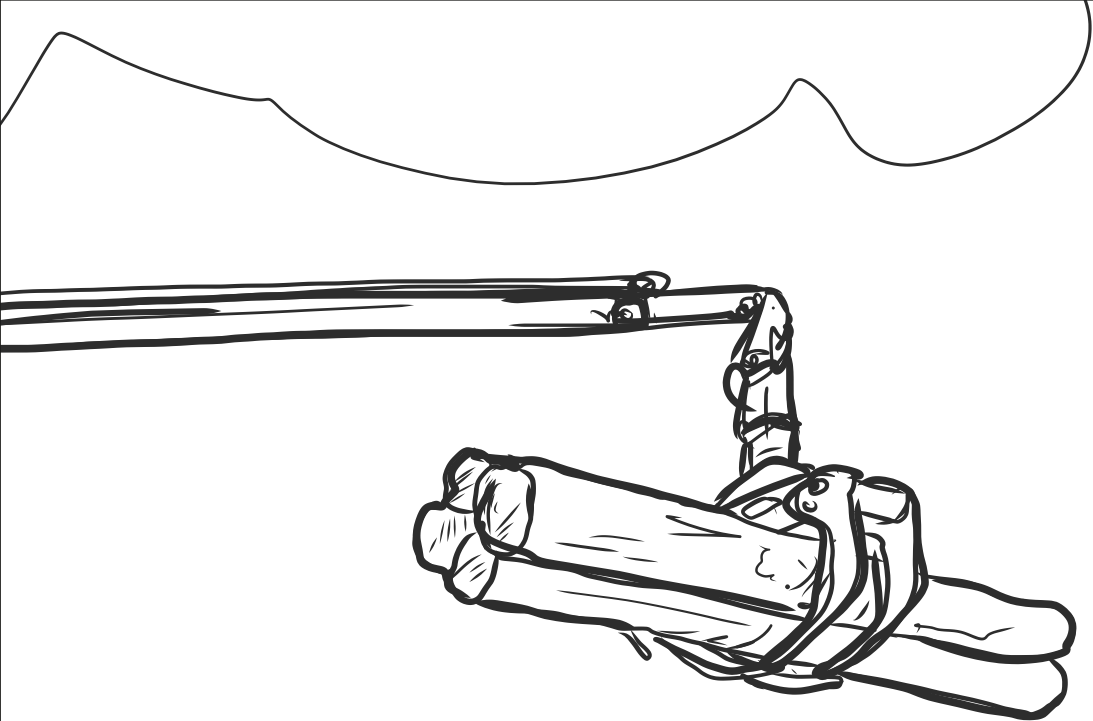
Nous veillons à utiliser les ressources de l'entreprise avec soin et à les préserver de toute forme de dommage. Cela inclut la prévention de la destruction, de l'utilisation abusive, du vol ou d'un accès non autorisé.

Conformité aux normes des marchés des capitaux

Étant une société cotée en bourse, nous nous en tenons strictement aux règles du marché des capitaux. Toute forme d'abus de marché, telle que l'utilisation abusive d'informations privilégiées, le délit d'initié ou la manipulation de marché, est interdite.







NORMES ENVIRONNEMENTALES

Nous nous engageons en faveur d'une production respectueuse des ressources et pour le respect intégral de toutes les normes. Nous ne nous contentons pas de respecter les normes légales, mais nous recherchons en permanence des alternatives plus respectueuses de l'environnement, que ce soit au niveau de la production, de la chaîne d'approvisionnement ou du développement de produits.

Responsabilité environnementale

Nous soutenons les principes environnementaux et les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies pour le bien de tous. C'est pourquoi nous adoptons une approche préventive, encourageons les initiatives visant à minimiser l'impact sur l'environnement et misons sur les technologies vertes.

Durabilité de la production

Nous nous concentrons sur l'efficacité des matériaux et de l'énergie ainsi que sur la réduction de l'empreinte carbone à toutes les étapes de la production. Notre approche vise à prévenir les risques environnementaux et à minimiser les situations d'urgence.

Durabilité des produits

La durabilité des produits est l'un de nos principaux objectifs. Nous travaillons à rendre nos produits plus respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie. De la recherche et du développement à la réutilisation et au recyclage, nous misons sur des matériaux et des processus durables.

“

Chez PALFINGER, nous accordons une importance particulière à la durabilité car il est de notre devoir d'agir de manière responsable pour les générations présentes et futures.”

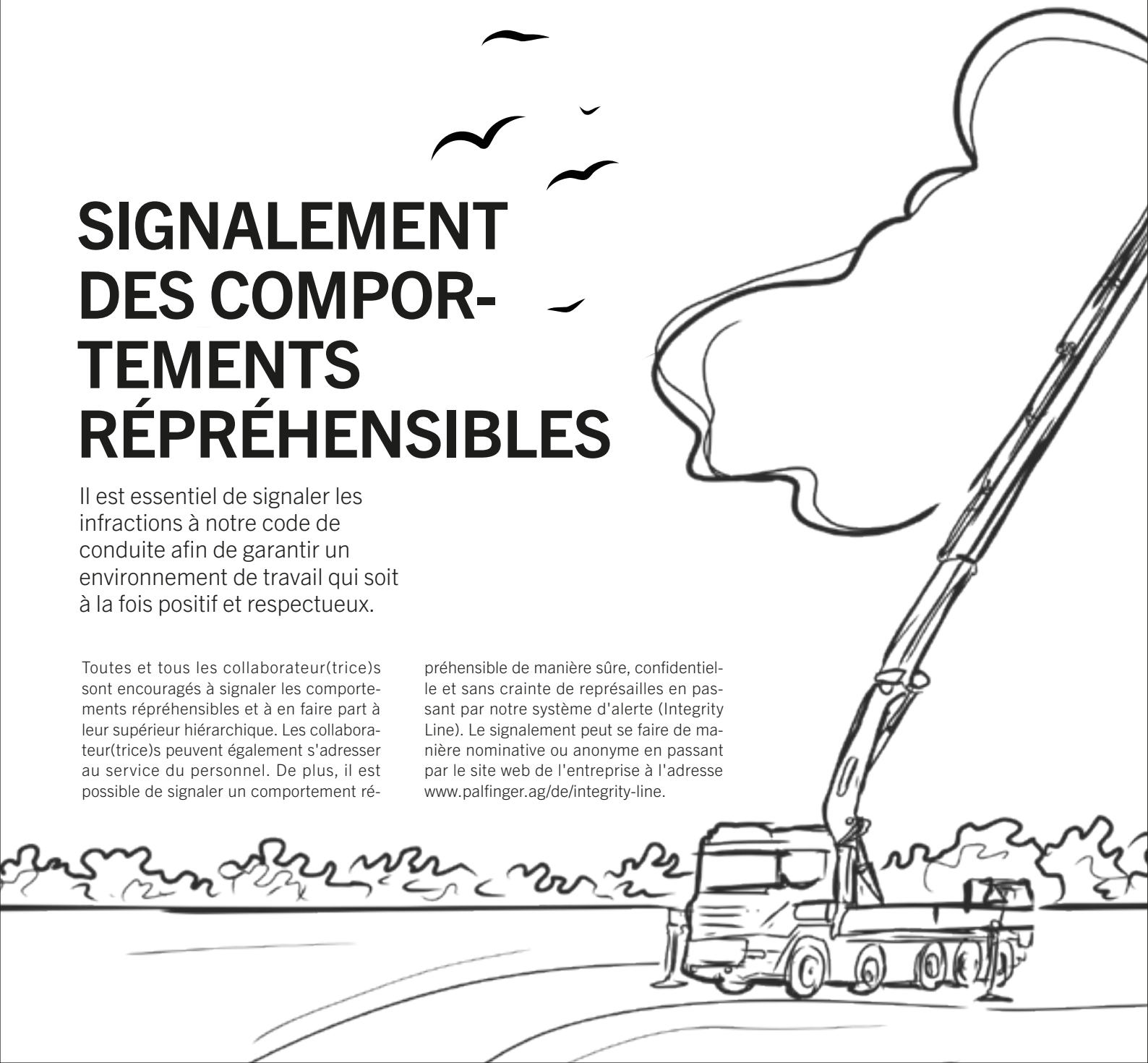
*Alexander Susaneck
COO*

SIGNALEMENT DES COMPOR- TEMENTS RÉPRÉHENSIBLES

Il est essentiel de signaler les infractions à notre code de conduite afin de garantir un environnement de travail qui soit à la fois positif et respectueux.

Toutes et tous les collaborateur(trice)s sont encouragés à signaler les comportements répréhensibles et à en faire part à leur supérieur hiérarchique. Les collaborateur(trice)s peuvent également s'adresser au service du personnel. De plus, il est possible de signaler un comportement ré-

préhensible de manière sûre, confidentielle et sans crainte de représailles en passant par notre système d'alerte (Integrity Line). Le signalement peut se faire de manière nominative ou anonyme en passant par le site web de l'entreprise à l'adresse www.palfinger.ag/de/integrity-line.



DOMAINE DE VALIDITÉ

Ce code de conduite s'applique à tous les secteurs, filiales et sociétés appartenant au groupe PALFINGER dans le monde entier ou dans lesquels le groupe exerce une influence dominante.

Nous invitons toutes les sociétés dans lesquelles nous détenons une participation minoritaire à respecter notre code de conduite. Nous sommes tous responsables du respect et de la mise en œuvre de ces normes.



GUIDE RAPIDE

Bref récapitulatif des
principales règles du code
de conduite de PALFINGER :



Le code de conduite et les normes qui y sont définies doivent toujours être respectés.



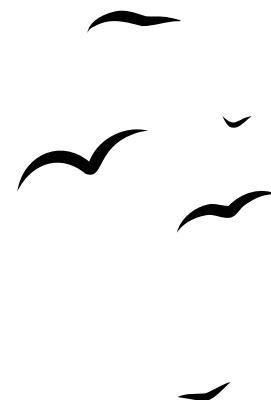
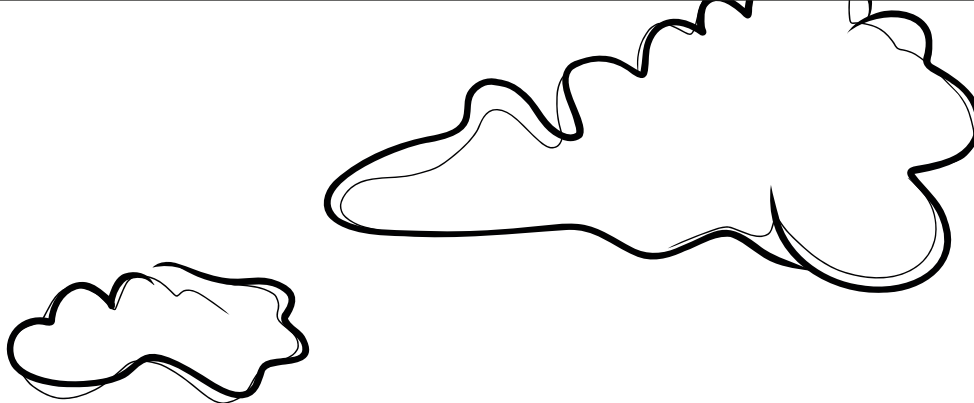
Respecte les normes juridiques et éthiques dans ton domaine de responsabilité et donne l'exemple en vivant nos valeurs au quotidien



Les comportements répréhensibles peuvent être signalés au supérieur hiérarchique, au service des ressources humaines et dans le système d'alerte Integrity Line (www.palfinger.ag/en/integrity-line).



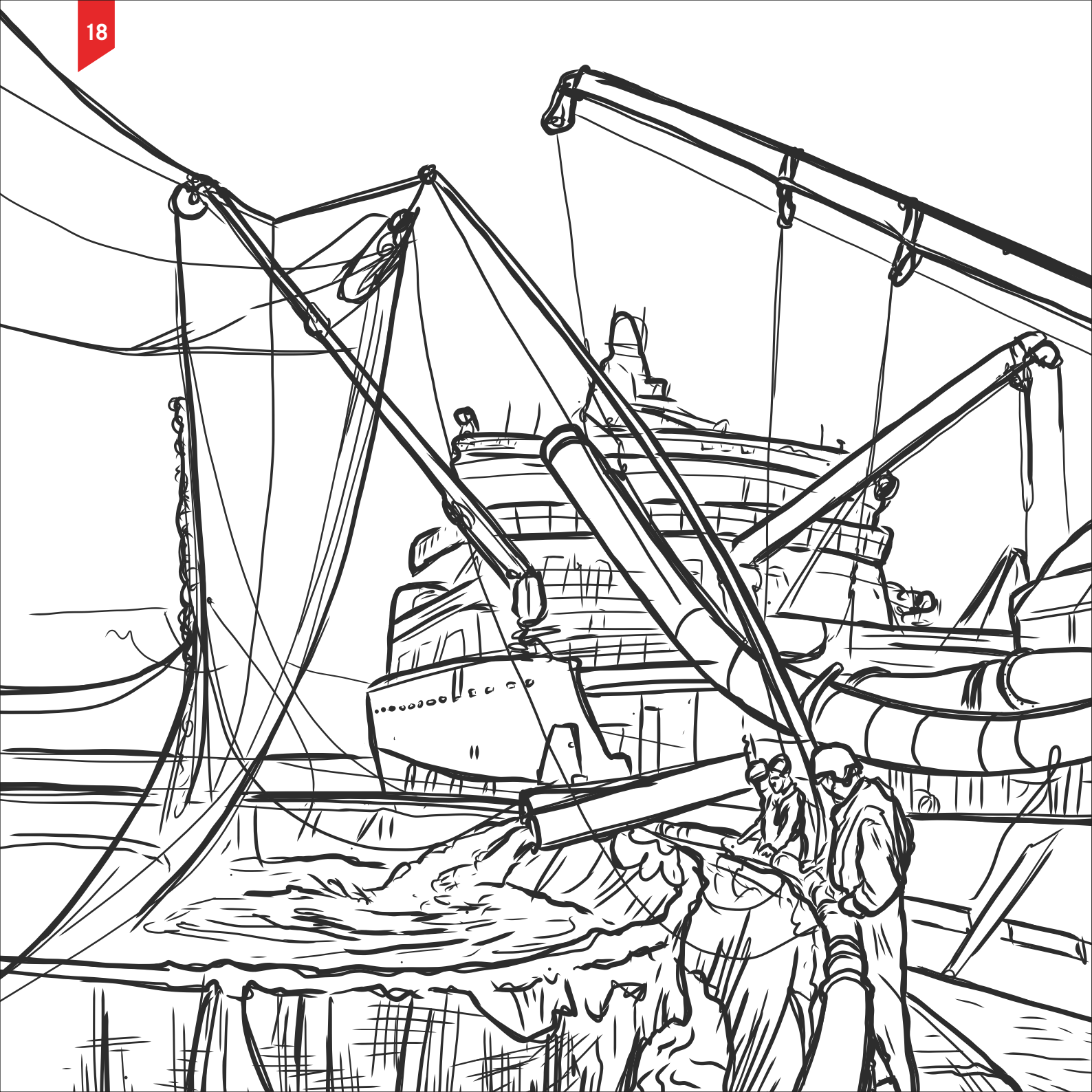
Si tu as des questions, adresse-toi au service de gouvernance, de gestion des risques et de conformité de PALFINGER (corp.grc@palfinger.com).



Avant d'agir, n'oublie jamais de te poser les questions suivantes :

- Est-ce que j'enfreins la loi ou les directives internes ?
- Est-ce que je me sentrais bien si mon comportement faisait la une d'un journal ?
- Est-ce que j'agis de la manière dont j'aimerais être traité(e) ?







Le signalement peut se faire de
manière nominative ou anonyme
en passant par le site web de
l'entreprise à l'adresse
www.palfinger.ag/de/integrity-line.



Corp. GRC

PALFINGER AG

Lamprechtshausener Bundesstraße 8
5101 Bergheim | Austria

T +43 662 2281 0

F +43 662 2281 81077

corp.GRC@palfinger.com

Version 3.0, Valable à partir de : juin 2024